

## Atelier de réflexion pour l'identification d'une stratégie pour le partenariat CHM pour la période 2008-2012

Bruxelles, 2 et 3 mai 2007

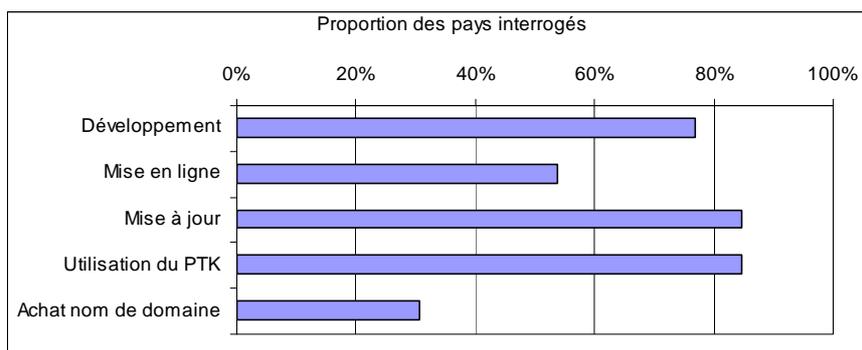
### Résultats du questionnaire

Au total, 13 pays, 1 organisation régionale et 35 personnes ont participé à cette enquête. Parmi les 13 pays, 10 sont africains (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Madagascar, Maroc, Niger, Pays-Bas, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda) et 3 sont européens (Allemagne, Belgique et Pays-Bas). L'organisation régionale est la COMIFAC.

#### I. Le point sur la situation actuelle

##### 1. Quelles sont activités web qui ont été entreprises depuis 2005 ?

Plus de la moitié des répondants ont développé ou mis à jour leur site web depuis 2005. Près de 80% des pays utilisent le Portal Toolkit comme outil de gestion. Ceci est assez logique, puisque le PTK a été largement adopté au niveau européen et dans le cadre du partenariat avec la Belgique. Peu de pays ont acheté récemment un nom de domaine spécifique.



##### 2. Quelles sont les activités non liées au web entreprises depuis 2005 ?

Seuls trois répondants sur 14 n'ont pas effectué d'activités non liées au web. Dans ces cas, soit le web est considéré comme l'outil essentiel du CHM, soit les activités du Point focal

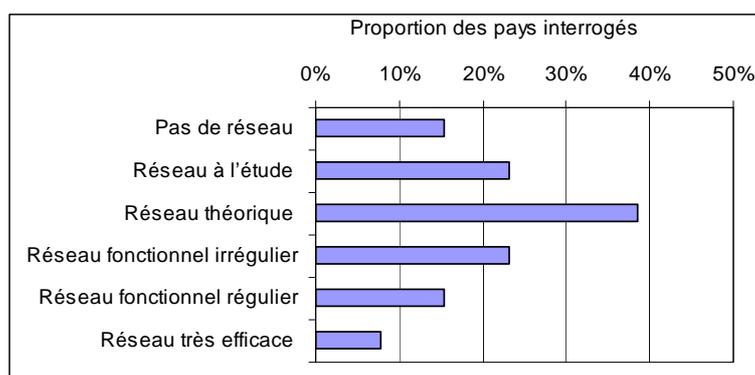
CHM sont occupées à être réorganisées. Lorsque des activités ont été entreprises, celles-ci ont été très diversifiées. Elles peuvent cependant être regroupées en trois grandes catégories :

- les réseaux : renforcement et amélioration des réseaux de collaborateurs nationaux pour la surveillance de l'environnement et/ou la conservation de la biodiversité,
- la formation : amélioration des connaissances des équipes en place autour du Point focal CHM ou des connaissances des collaborateurs nationaux,
- la sensibilisation : développement d'une vaste gamme d'activités pour de très nombreux publics cibles différents.

Quelques exemples		
Réseaux	Formation	Sensibilisation
Discussions thématiques au niveau des réseaux nationaux (ex. transfert des technologies, connaissances traditionnelles, avenir du CHM)	Evaluation des besoins en formation (surveillance de la biodiversité, conservation, connaissances traditionnelles, etc.)	Elaboration de brochures et affiches (ex. espèces endémiques, espèces menacées)
Mise en place de relais locaux, régionaux ou thématiques au sein du pays (souvent auprès des instances décentralisées)	Formation des collaborateurs du Point focal (équipe, appelés civiques, autres collaborateurs) à l'utilisation du PTK	Activités autour de la journée internationale de la biodiversité (22 mai) ou une autre journée nationale importante
Réorganisation des réseaux nationaux pour le CHM	Formations sous-régionales pour le CHM (utilisation du PTK ou autres)	Réunions d'information et sensibilisation sur le CHM
Développement d'une stratégie nationale pour le CHM et le transfert des technologies	Formation à l'importance de la taxonomie	Organisation d'émissions radio sur la biodiversité et le CHM
Réunion des points focaux à l'échelle sous-régionale		Sensibilisation sur l'importance des connaissances traditionnelles
		Sensibilisation à l'éco citoyenneté
		Signature d'une charte devant les autorités ministérielles
		Sensibilisation du public pour signaler l'arrivée du printemps

### 3. Quel est l'état de développement des réseaux de collaborateurs nationaux pour le CHM ?

Le développement de réseaux nationaux pour le CHM est assez variable. Seule l'Allemagne considère que son réseau est fonctionnel et très efficace. Deux pays signalent qu'il n'y a pas de réseaux du tout. Dans la grande majorité des pays, le cadre institutionnel du réseau a été établi et les partenaires ont été identifiés. Cependant, le fonctionnement est peu important ou irrégulier. Il est toutefois rassurant de voir, malgré les difficultés de fonctionnement, qu'il y a plus de réponses à tendance positive (réseau théorique ou mieux) que négative.



Le nombre total de réponses dépasse celui du nombre de pays, car dans certains cas, la situation est en transition entre deux états de réseaux (ex. irrégulier vers régulier).

#### 4. Quels sont les points forts du CHM au niveau national ?

Au niveau **institutionnel**, la plupart des pays signalent un support adéquat grâce à la présence du Point focal CHM au sein d'une cellule proche du pouvoir décisionnel au niveau environnemental (ministères, agences de l'état, structure interministérielle, etc.).

Au niveau **humain**, 11 des 14 répondants indiquent que du personnel est disponible pour contribuer au CHM. Souvent l'« équipe CHM » est composée de 2 à 4 personnes, de formations variées (biologistes, informaticiens et parfois d'autres profils comme un économiste). L'expertise de ces personnes est reconnue comme un point fort par la majorité des pays. Cependant, rares sont les situations où ces contributeurs peuvent consacrer 100% de leur temps au CHM.

Au niveau **technique** (web), 10 répondants sur 14 signalent une maîtrise suffisante de l'outil informatique (y compris PTK) et une familiarisation à l'outil Internet.

Les points forts au niveau de la **collaboration entre partenaires** proviennent de l'existence de structures formelles (comité national CHM ou points focaux interinstitutionnels, par exemple). La COMIFAC souligne quant à elle le support des partenaires pour rechercher des financements pour les activités des points focaux des pays membres.

#### 5. Quelles sont les contraintes pour la mise en œuvre du CHM au niveau national ? (anciennement la question 6)

Malgré la satisfaction généralement exprimée pour le support **institutionnel**, trois types de contraintes sont identifiées:

- Le Point focal CHM de plusieurs pays ne dispose pas de budget spécifique alloué pour son fonctionnement. Un pays signale le manque de local approprié.
- Le caractère technique du CHM n'est pas toujours suffisamment reconnu. Il faudrait équiper correctement les Points focaux des moyens informatiques nécessaires pour une bonne gestion web (ordinateurs, connections Internet adéquates, rapatriement du site web sur un serveur national, etc.).
- Les partenaires nationaux et les institutions collaboratrices ne sont pas suffisamment sensibilisés et équipés pour contribuer au CHM de manière efficace.

Au niveau **humain**, malgré la reconnaissance quasi unanime de l'expertise présente, 9 répondants sur 12 signalent que les ressources humaines à disposition du CHM sont insuffisantes. Le personnel est souvent affecté à d'autres tâches et la contribution au CHM souffre de ces priorités. Un pays signale que l'absence d'une équipe permanente, tandis qu'un autre utilise des appelés du service national pour renforcer l'équipe existante. Quatre pays souhaitent un renforcement des capacités, parfois dans des domaines bien spécifiques (ex. gestion des réseaux humains).

Au niveau **technique** (web), les contraintes varient assez fort d'un pays à l'autre. Les contraintes mentionnées sont

- l'irrégularité et la difficulté des connections à Internet (4 répondants)
- le manque de maîtrise des logiciels par certains acteurs (4 répondants)
- l'insuffisance du parc informatique, notamment au niveau des relais décentralisés (2 répondants)

Dans un cas, il est mentionné que le Point focal CHM doit se connecter à Internet à ses frais via un cybercafé.

Les contraintes s'additionnent parfois au sein d'un même pays, ce qui renforce les difficultés de mise à jour de l'information sur le site web du CHM.

En ce qui concerne la **collaboration entre partenaires**, 11 répondants signalent que celle-ci pourrait être améliorée. Les contraintes sont le manque d'implication des partenaires, la réticence de partager l'information, le manque de rencontres et le système d'organisation déficient, le manque de satisfaction des souhaits des partenaires (par ex. au niveau du matériel informatique et au niveau financier), la difficulté de collaborer en ligne faute de connexion informatique adéquate.

6. Pouvez-vous nous donner un (des) exemple(s) récent(s) de 'success story' pour le CHM national ? (anciennement la question 5)

11 répondants sur 14 font mention d'une ou plusieurs 'success story'. Tout comme les activités des Points focaux, les 'success stories' sont diversifiées. Elles peuvent être résumées comme suit :

- succès des activités de sensibilisation (5 pays)
- reconnaissance du site web au niveau national et international (2 pays)
- organisation d'ateliers de formation, de conférences ou de réunions au niveau national et international (3 pays et la COMIFAC)
- utilisation du CHM pour diffuser des documents stratégiques (2 pays) ou scientifiques (2 pays), en versions électroniques ou papier
- désignation de relais décentralisés pour la contribution au CHM (2 pays)
- synergie entre CHM et BCH (1 pays)

7. En quoi le partenariat avec la Belgique a été utile au CHM national ?

Dix pays, dont un européen, ont répondu à cette question. Le partenariat avec la Belgique a été jugé utile dans 4 grands domaines :

- le renforcement des capacités et la mise à niveau du personnel (7 pays)
- la mise en place du CHM au niveau national (y compris le site web) et un appui technique au CHM (6 pays)
- l'échange expériences au niveau national ou sous-régional (4 pays et la COMIFAC)
- le support aux activités de sensibilisation (4 pays)

## 8. Qu'est ce que le partenariat avec la Belgique n'a pas apporté et qui aurait été souhaitable ?

De nombreuses suggestions ont été émises, non seulement pour continuer dans la voie déjà en cours mais également dans des domaines nouveaux, comme un appui plus stratégique. Le tableau résume les grands points recensés dans le questionnaire.

Six pays espèrent que la Belgique peut apporter de l'aide pour l'acquisition de matériel informatique adéquat, en ce y compris des périphériques et des logiciels récents. La COMIFAC souhaite que la Belgique renforce son soutien à la mise en place d'une interface sous-régionale entre les points focaux CHM des différents pays.

<b>Quelques exemples</b>			
<b>Mise en place du CHM, appui technique et logistique</b>	<b>Renforcement des capacités et mise à niveau du personnel</b>	<b>Appui stratégique</b>	<b>Sensibilisation</b>
Aide à l'acquisition de matériel informatique, de périphériques, de logiciels	Mise à niveau et formation continue du personnel déjà formé	Mise en place et mise en œuvre de la stratégie et plan de communication du CHM au niveau national et régional	Appui à la sensibilisation du public et des décideurs sur le concept CHM et l'utilité du partage et de l'échange d'information
Opérationnalisation de réseaux thématiques et au niveau décentralisé	Formation de nouveaux collaborateurs nationaux	Appui à l'élaboration d'un statut juridique avec des termes de références (description de poste) du point focal CHM	
Rapatriement du site web et aide à sa mise en œuvre opérationnelle	Fourniture d'une documentation technique et scientifique comme support pédagogique		
Aide pour la numérisation des données de base sur la biodiversité			

## II. Exploration du futur

1. Existe-t-il une stratégie ou un plan d'action récent (postérieur à 2003) pour le renforcement du CHM au niveau national ? Si oui, quelles en sont les caractéristiques principales ?

12 répondants sur 14 ont défini des activités à entreprendre.

En ce qui concerne les sites web, il s'agit de les mettre à jour (2 pays), de les rendre plus attractifs pour les utilisateurs (1 pays) ou de les traduire en d'autres langues nationales que le français (1 pays). Trois pays envisagent de procéder à la numérisation des données sur la biodiversité et à la création de bases de données accessibles via le CHM.

Un pays propose d'étendre les activités « non web », via la publication d'un bulletin scientifique, de dépliants ou de brochures. Le CHM doit également promouvoir l'exécution d'autres domaines thématiques de la CDB, tels que la taxonomie, l'article 8j, etc.

Cinq pays envisagent d'améliorer le fonctionnement des réseaux nationaux, notamment à travers la création ou le renforcement de nœuds décentralisés et la mise en place d'un réseau d'acteurs concernés (institutions scientifiques, ONGs, etc.)

Deux pays mentionnent qu'ils vont s'attacher à renforcer le fonctionnement de l'équipe CHM nationale, soit par la formation des personnes soit par l'acquisition de matériel informatique adéquat.

La COMIFAC s'efforce de mettre en place un mécanisme d'échange d'information à l'échelle sous-régionale.

2. En quoi un partenariat avec la Belgique (ou avec d'autres pays européens) peut s'avérer utile dans les cinq ans à venir (hormis la question d'un financement structurel) ?

Les propositions recourent de manière assez proche les éléments mentionnés à la question 8, ci-dessus.

Les nouveaux éléments comprennent :

- appui à la décentralisation et à la création de relais au niveau local
- appui à la création d'un réseau CHM régional
- facilitation à l'intégration aux réseaux internationaux
- facilitation de l'exploitation des informations à l'échelle internationale
- micro financement de projets qui permettent de récolter les données éparpillées au niveau national
- harmonisation des connaissances et des termes usités (standardisation)

3. Est-ce qu'un réseau sous-régional pour le CHM peut aider la mise en œuvre de la CDB ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

L'intérêt pour un réseau sous-régional est unanime auprès de tous les répondants. Deux pays soulèvent des conditions essentielles : le réseau doit être réellement fonctionnel et les gestionnaires CHM doivent pouvoir rester à leur poste suffisamment longtemps pour que l'expérience sous-régionale soit utile. Un pays suggère de structurer le réseau sous-régional en fonction des mécanismes existants.

L'échange d'expériences et de bonnes pratiques est le critère le plus souvent mentionné. Le réseau sous-régional peut également constituer un cadre de discussion pour les pays impliqués et constituer un cadre privilégié pour la mise en œuvre de la CDB.

4. Quels sont les facteurs qui, selon vous, vont conduire prochainement à une évolution dans les activités du CHM ?

Au niveau des technologies,

- l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) pour le CHM (4 réponses)
- amélioration de la connexion à Internet (2 réponses)

- la technologie PTK permettra une plus grande participation des acteurs nationaux et une livraison plus facile des informations (2 réponses)
- le site web CHM utilisera et gèrera des bases de données (2 réponses)
- l'évolution des concepts de l'Internet jouera un rôle important pour façonner le CHM futur : web 2 actuellement, et bientôt web 3 (1 réponse)
- un pays jouera un rôle centralisateur pour l'hébergement des sites de plusieurs autres pays (1 réponse)
- pas de changements dans les activités du CHM (1 réponse)

Au niveau de **l'évolution de la société**, 7 pays mentionnent que le public en général sera mieux informé et sensibilisé sur l'importance et le bien fondé de la gestion durable de la biodiversité. Cela conduira à une attention politique plus grande et à des changements dans la recherche de l'information. Les attentes du public pourraient changer, et il va falloir adapter les méthodes de sensibilisation. Beaucoup plus d'utilisateurs seront capables de suivre l'information sur le net. Il y aura également un plus grand nombre de partenariats pour le CHM au niveau national et une meilleure implication de la société civile (y compris communautés locales et indigènes).

Au niveau des **thèmes abordés**, l'importance grandissante des changements climatiques est mentionnée par deux pays différents. Mondialisation, régionalisation, décentralisation et désertification sont d'autres thématiques qui ont été soulignées.

Au niveau des **obligations internationales**, cela pourrait impliquer une plus grande polyvalence du CHM dans les sujets et un pouvoir de réaction plus rapide vis-à-vis des demandes d'information du gouvernement, des autres acteurs ainsi que du public. Selon la COMIFAC, le CHM jouera un rôle important lors de la mise en place d'un régime international sur « access and benefit sharing ».

De manière générale, les répondants à l'enquête sont optimistes que le CHM permettra une meilleure mise en œuvre de la CDB et renforcera la bonne gouvernance dans la gestion durable de la biodiversité, ainsi que dans le partage équitable des revenus issus des ressources naturelles et la protection des connaissances indigènes.

## 5. Comment imaginez-vous les activités du CHM en 2012 ?

Au niveau des moyens, des technologies et des méthodes :

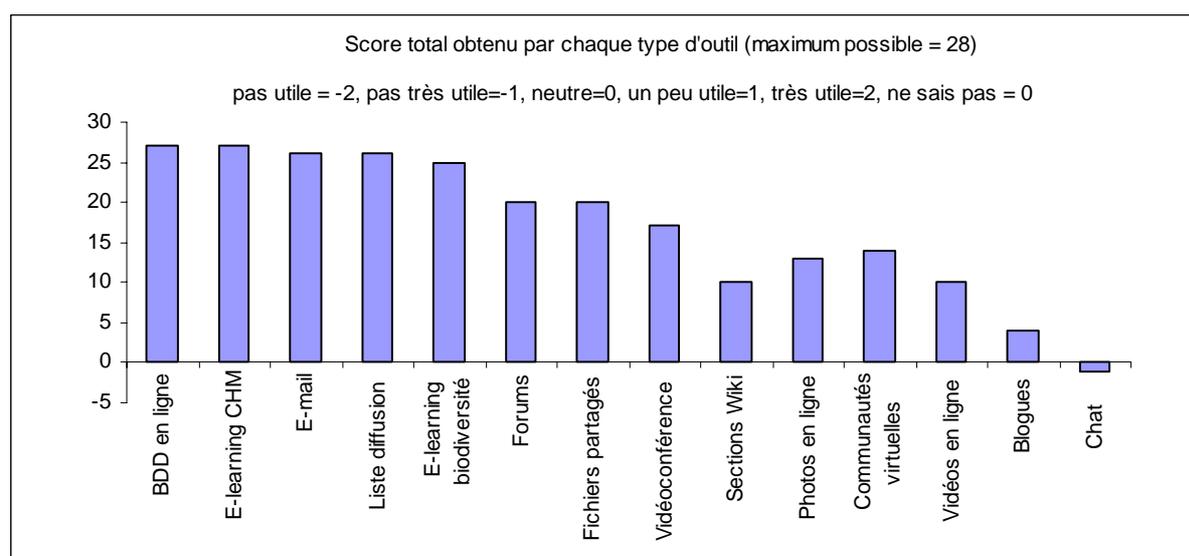
- le fonctionnement du Point focal CHM sera amélioré (6 répondants). Le CHM disposera d'un financement et de ressources humaines spécifiques, le personnel bien formé et motivé et disposera des outils informatiques performants
- le réseau CHM sera bien établi au niveau national (3 répondants)
- il y aura plus d'interactions entre les Points focaux nationaux (1 répondant)
- un réseau sous-régional jouera un rôle d'interface entre pays (1 répondant)
- les objectifs du CHM seront mieux perçus de la population (1 répondant)
- le contenu du site web CHM répondra mieux aux attentes des populations et les informations seront plus facilement accessibles (3 répondants)
- l'alimentation du CHM sera un réflexe, le CHM sera entièrement démocratisé, i.e. utilisé par le citoyen lambda (1 répondant)

Au niveau du contenu des activités et des thématiques abordées, les activités sont mieux ciblées. Les thématiques abordées refléteront mieux les préoccupations à différents niveaux : celles qui gagneront le plus l'attention des politiques, les préoccupations de la population et celles des scientifiques. Les changements climatiques constitueront une problématique importante dans ce cadre.

### III. Outils du futur

Parmi les outils suivants, lesquels pensez-vous ont une utilité pour les aspects « web » du CHM (soit pour son fonctionnement, soit pour son contenu) ?

	Pas utile	Pas très utile	Ni utile, ni inutile	Un peu utile	Très utile	Ne sais pas
BDD en ligne				1	13	
E-learning CHM				1	13	
E-mail				2	12	
Liste diffusion				2	12	
E-learning biodiversité			1	1	12	
Forums		1		5	8	
Fichiers partagés		1		5	8	
Vidéoconférence			1	7	5	1
Sections Wiki		1	3	3	4	3
Photos en ligne		1	2	8	3	
Communautés virtuelles			1	8	3	2
Vidéos en ligne	1	2		8	3	
Blogues		1	5	3	1	4
Chat	1	5	1	4	1	2



Cinq outils obtiennent un score de 25 ou plus sur un maximum de 28 (ou plus de 80% des voix « très utiles ») : bases de données en ligne, ressources didactiques en ligne sur le CHM, courrier électronique, listes de diffusions électroniques, ressources didactiques en ligne sur la biodiversité.

Ces outils sont donc considérés comme essentiels pour le fonctionnement du CHM, soit au niveau technique (bases de données en ligne, courrier électronique, listes de diffusion), soit pour son contenu (ressources didactiques sur le CHM et la biodiversité). Il est intéressant de noter que ces cinq outils sont tous des outils qui permettent l'échange d'informations et la diffusion des connaissances. L'excellent score des bases de données en ligne montre qu'il est nécessaire de poursuivre la réflexion sur rôles complémentaires du CHM et de GBIF, notamment au niveau national.

L'utilisation de forums de discussions et la possibilité d'avoir des fichiers partagés en ligne suivent de très près les cinq outils de tête. Ils sont majoritairement considérés comme utiles ou très utiles. Ce sont deux outils participatifs et interactifs d'échange d'informations.

Les avis sont nettement plus nuancés pour les autres outils. La possibilité de placer des photos et des vidéos en ligne, ainsi que la création de communautés virtuelles d'utilisateurs, rassemblent des suffrages modérément positifs.

Les répondants à l'enquête sont très partagés sur la possibilité d'héberger des sections de type « Wiki » (pages web modifiables par tout type de public), ce qui reflète probablement les sentiments actuels de la société envers des outils comme Wikipedia. L'interactivité et la participation est maximale, mais l'incertitude plane toujours sur la qualité des informations rassemblées de cette manière.

Il existe un désaveu assez important pour l'utilisation de « blogues » ou de « chat » pour le CHM. Peut être ces deux outils sont-ils considérés trop extérieurs à la sphère professionnelle?

\*\*\*\*\*